

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Gaétan Vachon, maire et préfet	48 768	20 237
Luce Lacroix, conseillère	11 468	5 734
Claude Gagnon, conseiller	11 468	5 734
Nicole Boilard, conseillère	11 468	5 734
Rosaire Simoneau, conseiller, maire supp	13 541	6 771
Eddy Faucher, conseiller	11 468	5 734
Steve Rouleau, conseiller	11 468	5 734

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).